

Contrat de services photographiques — CPE et garderie

Version 2026-2027 · Référence _____

La présente entente intervient entre **Rébecca Vandal**, entreprise individuelle faisant affaire sous le nom **Clic & Craie**, et l'établissement identifié ci-dessous. L'annexe de protection des renseignements personnels fait partie intégrante du contrat.

Durée. Elle couvre l'année **2026-2027**, soit du 1er juillet au 30 juin, et l'ensemble des séances photographiques tenues pendant cette période. Les prix qui y figurent valent pour cette année-là; l'année suivante donne lieu à une nouvelle entente.

1. Identification des parties

Nom légal de l'établissement

Type de milieu

CPE

Adresse

Ville et code postal

Personne responsable

Téléphone

Courriel

Responsable des renseignements personnels

La personne que le CPE a désignée en vertu de la Loi 25. À défaut de désignation écrite, c'est la personne ayant la plus haute autorité — le plus souvent la direction générale.

2. Journée photo et portée

Les dates seront inscrites au portail dès qu'elles seront confirmées entre les parties.

Enfants attendus : à préciser · **Groupes :** à préciser

Services offerts. Portraits individuels; photographies de groupe conventionnelles et ludiques; photographies de fratries, si l'horaire et les autorisations le permettent; portraits du personnel.

Nature du service. Clic & Craie fournit un studio mobile, l'équipement, la prise de vue, la sélection et la retouche des images, les galeries privées, le soutien aux familles, la gestion des commandes et la coordination de la production.

Rémunération. Aucune somme n'est facturée à l'établissement pour la journée photo elle-même. Clic & Craie est rémunérée par les commandes volontaires des familles. Aucun achat minimum n'est imposé, ni aux familles, ni à l'établissement. Les produits institutionnels choisis à l'article 6 — impression, laminage et autres articles matériels — sont à ses frais et lui sont facturés au prix en vigueur, affiché avant le choix, taxes en sus. Les fichiers numériques et la mosaïque prévus à l'article 6 sont remis sans frais.

3. Obligations de Clic & Craie

- agir avec prudence, diligence et respect du rythme de chaque enfant;
- fournir le matériel photographique et maintenir une assurance responsabilité appropriée à ses activités, dont une attestation est remise sur demande;
- ne photographier que les enfants pour lesquels le statut transmis permet l'usage concerné;

- protéger les codes d'accès, limiter les accès internes et utiliser les renseignements seulement pour le service convenu;
- gérer directement les galeries, commandes, paiements, demandes de soutien, production et livraison;
- aviser l'établissement sans délai indu de tout incident ou difficulté susceptible d'affecter la confidentialité ou le déroulement;
- supprimer les photographies sous son contrôle au plus tard le 30 juin qui clôt l'année de la séance, sous réserve des dossiers transactionnels ou obligations légales conservés séparément;
- ne faire aucune utilisation promotionnelle d'une image d'enfant sans consentement distinct et valide.

4. Obligations du CPE

- désigner une personne responsable et fournir un local sécuritaire, accessible et raisonnablement adapté au nombre d'enfants;
- préparer l'horaire, assurer la présence d'un adulte responsable et accompagner les groupes;
- distribuer, recueillir et conserver le formulaire de consentement CPE et garderies ou le formulaire institutionnel approuvé;
- transmettre à Clic & Craie, par le Portail Établissement, le statut précis de chaque autorisation et restriction avant la séance;
- traiter toute absence de réponse comme une absence de consentement;
- informer discrètement le personnel concerné des enfants qui ne doivent pas être photographiés, sans les stigmatiser;
- ne transmettre aucun diagnostic ou renseignement médical sauf nécessité réelle, autorisation appropriée et mesure de protection adéquate;
- distribuer les cartes d'accès et les commandes groupées sans copier, publier ou réutiliser les codes privés.

5. Galeries, commandes et livraisons

- Chaque famille reçoit un code personnel donnant accès à la galerie privée de son enfant.
- Les commandes et paiements sont conclus directement entre la famille et Rébecca Vandal — Clic & Craie.
- La galerie, le paiement et l'impression sont confiés à des prestataires liés par des obligations contractuelles de confidentialité, nommés à l'annexe.
- Les commandes admissibles reçues avant la date limite peuvent être livrées gratuitement à l'établissement pour distribution.
- Les commandes ultérieures peuvent être livrées à domicile aux frais affichés avant le paiement.
- Les prix, produits, taxes, frais et délais applicables sont ceux présentés dans la galerie au moment de la commande.

6. Livrables institutionnels

Le CPE choisit les livrables qu'il souhaite recevoir. Les fichiers numériques sont remis sans frais; les articles matériels sont facturés au prix en vigueur, taxes en sus. Un choix se modifie sans frais tant que la commande n'a pas été transmise en production; passé ce point, l'article 10 s'applique.

JE SOUHAITE	LIVRABLE	PRIX
	Photo de groupe en fichier numérique haute résolution (offerte à toutes les familles et à tout le personnel, souvent en deux poses — la classique et la ludique)	sans frais
	Mosaïque numérique (sur demande préalable)	sans frais
	Impression de la photo de groupe : un tirage 5 × 7 pour chaque enfant et un pour la personne responsable de chaque groupe	sans frais
	Tirages 5 × 7 supplémentaires (à l'unité)	8 \$ + taxes
	Laminage sur support rigide (prix selon le format, calculé ci-dessous)	selon le format

Format souhaité pour l'impression et le laminage

Le laminage se facture au **demi-périmètre** : la largeur plus la hauteur, en pouces. Un 8 × 10 fait donc 18, un 16 × 20 fait 36. Tout format est possible entre 5 × 5 et 48 × 96 po; le prix s'affiche avant que vous choisissiez. Comptez environ quatre semaines de production.

Les formats courants : 8 × 10, 11 × 14, 16 × 20, 16 × 24, 20 × 24. Les prix sont ceux du laboratoire, avant taxes.

Ces livrables sont réservés aux usages institutionnels autorisés et ne sont pas publiés publiquement sans les autorisations appropriées.

7. Qualité, absences et reprises

Clic & Craie vise une sélection variée et soigneusement retouchée. Le nombre exact de poses, une expression précise ou un résultat identique à une image de référence ne peuvent être garantis, notamment si l'enfant refuse, est absent ou ne peut participer suffisamment longtemps.

Au studio, dans tous les cas. Tout enfant absent, qui a refusé de se faire photographier ou dont le portrait n'a pu être réussi le jour de la séance est reçu sans frais de séance au studio de Clic & Craie, à Sainte-Cécile-de-Milton, sur rendez-vous. Cette possibilité est offerte quel que soit le nombre d'enfants concernés.

À l'établissement, si le nombre le justifie. Une journée de reprise sur place peut s'ajouter lorsqu'au moins **15 %** des enfants attendus ont besoin d'être repris — sans jamais exiger plus de quinze enfants ni moins de cinq. Sont comptés indifféremment les enfants absents, ceux qui ont refusé de se faire photographier, ceux dont le portrait n'a pu être réussi et ceux dont le parent, après avoir vu la galerie, demande une reprise pour un motif lié à la prise de vue.

Quand elle se décide. La reprise sur place se convient avec la personne responsable à compter du jour de la séance et jusqu'à deux semaines après la mise en ligne des galeries, et dans tous les cas au plus tard trente jours après la dernière journée de la séance. La date retenue est inscrite au portail, ce qui vaut modification écrite au sens de l'article 12. Passé ce délai, la reprise au studio demeure offerte.

Les produits commandés demeurent facturés aux prix de la galerie, et une reprise ne modifie pas une commande déjà transmise en production.

8. Renseignements personnels et confidentialité

L'annexe de protection des renseignements personnels est incorporée au présent contrat et en fait partie intégrante : elle décrit ce qui est recueilli, comment cela circule, combien de temps c'est conservé et ce que chaque partie s'engage à faire.

Chaque partie demeure responsable des renseignements qu'elle recueille ou contrôle. Tout incident, accès non autorisé, perte de code ou envoi au mauvais destinataire est signalé immédiatement à l'autre partie.

Aucune photographie n'est utilisée pour la reconnaissance faciale ou l'identification biométrique.

9. Droit d'auteur et droit à l'image

Rébecca Vandal demeure titulaire des droits d'auteur sur les photographies qu'elle réalise, sous réserve du droit à l'image et des consentements applicables. Les familles qui achètent un fichier reçoivent une licence personnelle, familiale, non exclusive et non commerciale.

L'établissement reçoit uniquement les droits d'utilisation nécessaires aux livrables institutionnels choisis à l'article 6. Aucun droit de publicité, de revente ou de publication publique n'est transféré.

10. Report, résiliation et force majeure

Les parties collaborent pour reporter la séance lorsqu'une fermeture, une maladie, une panne, un sinistre ou un événement indépendant de leur volonté empêche raisonnablement le service.

L'établissement peut mettre fin au contrat conformément au droit applicable. **Aucune pénalité fixe n'est imposée.** Il demeure responsable des seuls frais expressément autorisés à l'article 11 qui auraient déjà été engagés, sur présentation d'une facture détaillée.

Lorsqu'un report est demandé moins de cinq jours ouvrables avant la séance pour un motif autre que ceux prévus au premier alinéa, les mêmes frais autorisés peuvent s'appliquer. Aucun autre montant n'est réclamé.

Clic & Craie peut suspendre ou résilier le service en cas de risque pour la sécurité, d'absence d'autorisations suffisantes, de transmission non sécurisée ou de manquement sérieux non corrigé après avis raisonnable.

11. Modalités particulières

Services additionnels ou frais autorisés

Consignes particulières de l'établissement

La méthode convenue pour la transmission sécurisée est le Portail Établissement de Clic & Craie, décrit à l'article 2 de l'annexe.

12. Durée, priorité et signatures

Le contrat prend effet à la date de la dernière signature et se termine lorsque les obligations liées à la séance, aux livrables et aux renseignements personnels ont été exécutées, sous réserve des clauses qui doivent survivre, notamment la confidentialité, les droits d'auteur et la conservation légale.

Les lois du Québec s'appliquent. Toute politique obligatoire de l'établissement demeure prioritaire lorsqu'il impose une exigence plus stricte. Toute modification au contrat doit être consignée par écrit.

Signatures

Pour Rébecca Vandal — Clic & Craie

Pour l'établissement

Nom

Nom

Fonction

Fonction

Date

Date

Le nom inscrit par chaque partie vaut signature et acceptation du contrat, conformément à la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information. Le document est conservé six ans après la fin de l'exercice visé.